

DACP

REF : DACP2014062

Signataire : MC/ED/FM

Séance du Conseil Municipal du 27/11/2014

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Marché de distribution de différents produits de la communication institutionnelle pour les années 2015 à 2017. Approbation du projet de marché.

EXPOSE :

Le précédent marché de distribution de différents produits de la communication institutionnelle arrivant à échéance le 31 décembre 2014, il y a lieu de lancer un nouveau marché, passé sur procédure adaptée conformément aux articles 26 à 28 du Code des Marchés Publics et de l'article 4 du Guide des procédures adaptées approuvé par le Conseil municipal le 30 avril 2009.

Ce marché a pour objet la distribution par boîtage des produits de la communication institutionnelle suivants :

- Les informations à diffusion générale, soit 34 000 foyers, telles que les communiqués municipaux, la Lettre du maire, etc.
- Les informations à diffusion restreinte sur un ou plusieurs quartiers, telles que les Infos-Quartiers.

Le présent marché sera passé pour une durée allant de sa notification au 31 décembre 2015 et sera renouvelable par reconduction expresse par périodes successives de un an, deux fois au maximum, soit jusqu'au 31 décembre 2017, au plus tard. Il s'agit d'un marché global (ne comportant ni tranche ni lot), dont les prestations feront l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes, conformément aux dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics à bons de commande .

- **Seuil minimum** : 23 000 € HT

- **Seuil maximum** : 55 000 € HT

Pour rappel, la ville n'est engagée que sur le montant minimum. Le montant maximum ne donne aucun droit au titulaire du marché et n'engage en rien la commune.

A titre d'information, les dépenses de distribution se sont élevées à 32 426,55 euros HT pour l'année 2013.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver le projet de marché susvisé.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 NOVEMBRE 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 27 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 novembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, MM. KARMAN Jean-Jacques, DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME AKOUA Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI MOHAMED Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, ALVES Presilya, MM. BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme VALLY Sophie	Représentée par :	M. KAMALA Kilani
Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
Mme MARINO Danièle	Représentée par :	M. TLILI Mohamed Fathi
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	Mme MBONDO Thérèse
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme REDOUANE Wassila	Représentée par :	M. CHIBAH Salah
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. BENKHELOUF Boualem
Mme PEJOUX Claudine	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	Mme VIGEANT Claire
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. BIDAL Damien

ABSENTS: MM. PLEE Eric, AIT BOUALI Omar

Mme GRARE Laurence représentée par M. DAGUET Anthony à partir de la question n° 330

M. HAFIDI Abderrahim représenté par M. ZAIRI Rachid à partir de la question n°330

Mme ALVES Presilya partie à la question n°332

Secrétaire de séance : Mme RABAH Hana

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2014062

Signataire : MC/ED/FM

OBJET : Marché de distribution de différents produits de la communication institutionnelle pour les années 2015 à 2017. Approbation du projet de marché.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 26 à 28,

Vu l'article 4 du Guide des procédures adaptées approuvé par le Conseil Municipal le 30 avril 2009,

Vu le projet de marché,

Vu le budget communal,

Considérant que le précédent marché de distribution des différents produits de la communication institutionnelle arrive à échéance le 31 décembre 2014, et qu'il y a lieu en conséquence de lancer une nouvelle procédure.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché de distribution de différents produits de la communication institutionnelle, passé sur procédure adaptée pour une durée allant de sa notification au 31 décembre 2015 et sera renouvelable par reconduction expresse par périodes successives de un an, deux fois au maximum, soit jusqu'au 31 décembre 2017, au plus tard.

Le marché est un marché global dont les prestations feront l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes, conformément aux dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics :

- **Seuil minimum** : 23 000 € HT

- **Seuil maximum** : 55 000 € HT

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET



Reçu en préfecture le : 28/11/2014

Publié le : 28/11/2014

Certifié exécutoire le : 28/11/2014

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

